



COMPTE RENDU

du

CTSCN DNSCE DU 23 JUIN 2022

Nous espérons que ce compte rendu vous trouve en bonne santé, physique et morale, ainsi que tous vos proches, Faites gaffe quand même, les élections sont passées, il ne serait pas forcément surprenant que la pandémie repointe le bout de son nez...

ah, et puis une petite citation en passant : « faites attention, quand la démocratie est malade, le fascisme vient toujours à son chevet, mais ce n'est jamais pour prendre de ses nouvelles »

André Malraux

DIALOGUE SOCIAL S1-E01 (VOST FR)

C'est forts de la grève historique du 10 mars dernier et des avancées salariales, d'accompagnement social ou statutaires conquises par les grévistes et une intersyndicale soudée, que nous nous sommes présentés à ce comité technique « de reprise » à l'ordre du jour très succinct.

Cela nous a permis surtout de reprendre le contact avec la parité administrative et de faire le point sur un printemps aussi chaud sur le plan revendicatif que la canicule de la semaine passée, même si à la DNSCE le thermomètre est toujours resté dans les normales saisonnières et le dialogue constructif.

Nous prenons acte et nous félicitons de la volonté qu'a eue la direction de limiter les ordres du jour à des obligations institutionnelles sans aborder les sujets de fond, dans un contexte où le jusqu'au-boutisme méprisant de la direction générale rendait le blocage institutionnel très prévisible.

Pour autant, nous avons fait état au fil des discussions de nombreuses interrogations des personnels et d'inquiétudes face aux bouleversements constants de notre administration mais aussi face aux échéances locales.

I-télétravail-Présentation de Mme la Directrice :

L'accord cadre de juillet 2021 est toujours d'actualité, qui a institué les conventions de télétravail à l'automne dernier. 95 % des agents AG bénéficient d'une autorisation de télétravail, avec une moyenne actuellement de 2,3 jours par semaine et par agent (des disparités sont constatées, notamment au niveau du pôle RLS où la moyenne s'établit à 1,2 jours). La DNSCE est le service douanier où le télétravail s'est le plus fortement déployé (NB : avec l'insee, le service du ministère...) en raison notamment de l'accointance des missions avec cette organisation spécifique. L'organisation est aujourd'hui stabilisée et Mme la Directrice relève qu'à ce jour, les indicateurs sur la qualité du travail montrent une stabilité de bon aloi. (comme quoi, le mythe du « téléfeignasse » résiste mal à l'épreuve des faits, si certains directeurs douaniers pouvaient s'en inspirer on gagnerait du temps...).

Cependant, et en cela elle rejoint les inquiétudes relevées par l'enquête 2020/21 de la CGT-cadres (l'UGICT) auprès de 20 000 salariés, Mme la Directrice relève que le télétravail peut être également générateur d'effets négatifs sur le bien-être au travail, en isolant, en laissant désemparé et sans solution face à la charge de travail, en perturbant la notion d'équipe professionnelle, ... Il ne doit pas devenir un fardeau pour les agents et leur encadrement ou pour l'ambiance au travail. Les festivités de l'anniversaire de la DNSCE sont d'ailleurs une opportunité de restaurer un peu du lien social entre les agents, distendu par 2 ans de pandémie.

La DNSCE s'est pliée aux normes de la DINUM en matière de matériel nomade, avec quelques exceptions assumées. Les outils de communication (webconf, côte de service générale) après quelques tâtonnements ont atteint leur altitude de croisière, la cadre juridique et le cadre RH sont structurés.

Le groupe de travail sur l'observatoire interne de juillet 2022 permettra sans doute d'entrer plus dans le détail et de proposer quelques adaptations et ajustements.

Les préconisations d'aménagement de poste par les médecins du travail (aménagements horaires, matériels spécifiques) sont systématiquement suivies par la direction (ce qui n'est pas le cas partout, nous l'avons malheureusement constaté au CHSCT).

Les réactions de la CGT :

-les moyennes, c'est bien mais ça ne révèle jamais les disparités individuelles. Ainsi, au pôle RLS, nous avons été interpellés par des agents comprenant difficilement avoir un régime de télétravail qu'ils jugent parfois inégalitaire. Cette situation a engendré des tensions et des demandes de mutation interne qui mettent le pôle en souffrance. Mme la Directrice a précisé avoir identifié le problème, lié à des fonctions essentiellement non télétravaillables. Nous avons précisé que nous serions attentifs à ce que la trop fameuse « nécessité de service » ne devienne comme ailleurs une forme de totem d'impunité de Koh Lanta justifiant toutes les dérives.

-Le forfait de 220 euros annuels pour l'équipement à domicile, versé de façon trimestrielle, est notoirement et dès le départ sous-calibré, compte tenu des frais supportés par l'agent (fauteuil, électricité, chauffage, connexion,...). Sa revalorisation est une revendication permanente de la CGT devant les instances nationales au titre de l'article 6 du décret du 6 mai 2020 modificatif du télétravail.

-nous avons également pris l'exemple de la page Aladin sur le télétravail pour dénoncer la faillite du système de l'information douanière, quand la multiplication des sources (application courrier obsolète, flash infos, mails, communications SG, pages aladin non mises à jour,...) rend la réglementation quasi-indéchiffrable et inidentifiable. Et encore, notre Directrice Générale ne twitte plus comme son prédécesseur...

Pour le reste, nous partageons les inquiétudes de la direction sur les effets du télétravail sur les collectifs, sur l'isolement des agents et leur droit à la déconnexion. Le télétravail doit rester un bienfait social, pour cela sa pratique doit être encadrée et les agents comme les encadrants protégés de dérives éventuelles. Nous rejoignons en cela les préoccupations exprimées par les salariés lors de l'enquête télétravail de l'UGICT CGT que nous ne saurions trop vous conseiller de regarder vite fait sur la toile*...

*<https://ugictcg.fr/dossier-presse-enquete-teletravail/>

II-On fait le point, ça faisait un moment...

Situation RH : 227 emplois de référence

nous avons perdu 3 emplois (2 surv, 1 pôle DEV) sur l'effectif de référence, 7 postes sont non pourvus. Certains pôles sont plus en souffrance que d'autres (-6 au qasi, -5 au pôle dev, -3 au pôle stat). Les OS ont noté que la situation risquait de se dégrader rapidement au pôle stat compte tenu de départs à la retraite prochains, la cheffe de pôle nous a précisé que les postes seraient ouverts en interne.

Au réel, les effectifs sont de 220, avec 20 % de personnels non douaniers.

Plan de formation

cela a été l'occasion de saluer unanimement des 2 côtés de la table le travail de la cellule formation et de la référente CEP, notamment pour ses formations LDG. Allez, un petit cocorico, la CGT avait demandé et obtenu l'an dernier lors du groupe de travail Pap, l'inscription de l'élaboration de ces formations aux nouvelles contraintes RH (lettre de motivation, curriculum vitae, entretiens,...), pour ne pas laisser les agents démunis devant les évaluateurs.

Ben oui, on les aime pas les LDG et leur cortège d'arbitraire, mais elles sont là et l'une des seules manières de lutter contre, outre le soutien aux recours contre l'abusif, c'est d'armer les soldats...

Histoires de mouches et de vinaigre

Le pôle FRHL nous a présenté les efforts faits en matière de professionnalisation du recrutement, notamment contractuel, en allant par exemple faire du prosélytisme douanier dans les écoles d'ingénierie informatique.

Les réactions de la CGT : nous n'avons rien contre cette publicité des métiers de la Douane, nous n'avons rien contre les contractuels, nous le répétons bien volontiers à ceux qui nous dressent des faux procès. Au contraire nous les accompagnons de plus en plus souvent dans leurs recours contre les administrations qui les emploient, beaucoup plus que d'autres donneurs de leçons. Nous sommes également conscients que la DNSCE a besoin de profils particuliers qui ne se trouvent pas dans le pas du cheval.

Cependant, nous sommes attachés à la qualité du service public et nous savons que le concours républicain égalitaire et méritant en est l'un des piliers les plus fondamentaux. C'est pourquoi nous aimerions voir la même énergie déployée à rénover les concours et les rendre plus attractifs que celle qui est mise en œuvre dans les « nouveaux » recrutements. La balkanisation (de balkans, pas Balkany, hein...) des statuts des employés des ministères régaliens n'augure rien de mieux que la catastrophe qui a frappé la SnCF ou la Poste ces dernières années.

Bon, il paraît que la DNRFP et la direction générale ont pris conscience de la nécessité de mieux recruter. Bon...

En attendant, on recrute les chefs de projet en externe, le concours IR généraliste bloque les vocations locales et les promotions se réduisent à peau de chagrin, si elles n'ont pas complètement disparu comme la catégorie B TAI où les possibilités d'avancement sont inexistantes.

La réingénierie de la chaîne statistique

Mme la cheffe de pôle nous a présenté les grandes lignes de ce que nous mijote notre bien-aimé DSECE, vous savez, celui-là même dont on attend depuis 9 mois les réponses aux questions que nous lui avons posées lors de la visio-conférence dite « de dialogue social » et croyez-nous les guillemets ne sont pas superflus...

Les programmes structurant l'évolution des activités à la DNSCE, mais aussi la nécessité de s'adapter aux règles de la statistique en séparant l'enquête statistique de la donnée fiscale, impactent déjà (la DEB est devenue EMEBI) et vont rapidement bouleverser l'ensemble de la vie de ce pôle.

A ce titre, la réingénierie de la chaîne est inscrite dans les 18 axes stratégiques de la Douane (titre1, à jamais les premiers...). De plus, Mme la Directrice nous a bien précisé que la science de la donnée et les nouveaux métiers de la data, atterrissage horizon 2024, nécessiteront un effort important d'adaptation, à ce titre la proximité fonctionnelle des métiers de la statistique avec les métiers de la donnée est un atout pour capitaliser sur l'infrastructure technique importante du projet PHEDRE.

La réaction de la CGT

est directement reprise dans notre liminaire, évoluer et s'adapter oui, mais aucun arbre ne prospère si on coupe trop de branches et nous sommes inquiets pour les applications voire les pôles « en décroissance ». Des esprits chafouins pourraient quand même se demander si à force de perdre des recettes fiscales, de se séparer des données fiscales (fini Astrineo pour les services de la ligne...), de ne plus instruire de contentieux ou de ne plus recouvrer de recettes fiscales, de bazarder à la DGFIP des pans entiers de ses compétences... fiscales, on se dirigerait pas tranquilou bilou vers une administration non fiscale dont on se demande bien à quoi elle peut servir. Des esprits chafouins on vous dit.

En attendant, la précipitation est parfois mauvaise conseillère, inutile de rappeler ici l'ascenseur émotionnel de l'éditique, dont les fonctions auparavant jugées moins utiles le sont subitement redevenues. Allez, accordons à la direction le fait qu'après tout, nous sommes bien contents qu'elle ait sauté sur l'occasion des demandes du DSECE pour sauver en local cette mission.

Permettez-nous ici de souligner que comme souvent pour ne pas dire à chaque fois en Douanes le dogme de l'effectif constant qui oblige à déshabiller Pierre pour habiller Jacques assassine régulièrement l'efficience promise à grand renfort de com'.

Phèdre au petit trot

Les lettres de crédit sont arrivées ce printemps, le 1^{er} marché est notifié en juillet.

Rappelons que la Douane délègue la MCO au bureau BIMO du service général du ministère et gère l'articulation locale des travaux. Les travaux devraient débuter courant 2023, les grandes manoeuvres ne devraient donc pas tarder.

III-c'est l'heure de l'apéro

Mme la Directrice a souhaité utiliser les festivités du quarantenaire pour restaurer un peu de lien social et de convivialité après 2 années de satanée pandémie. La CGT, fondamentalement attachée au collectif de travail, la rejoint parce que nous sommes conscients que nous avons tous besoin d'être un peu ensemble et que la tentation isolante et individualisante du télétravail s'est installée.

Alors, sans ambiguïté, on vous le dit, on va essayer de bien se marrer pour ces festivités, pour profiter d'être avec vous, chez nous à la DNSCE !

Ca nous permettra également avec nos collègues des autres OS de faire un petit coucou amical à Mme la Directrice Générale, VIP guest de la journée...

N'hésitez pas à contacter vos représentants SNAD-CGT à la DNSCE Marc Pilo et Christophe Pagès